



COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL
de la
COMMUNE de GARCHY - 58150

Séance du 4 AVRIL 2013

Le quatre avril deux mil treize, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de GARCHY (Nièvre), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Denis HOUCHOT, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs Denis HOUCHOT, Maire - Geneviève DRACHKOVITCH, 1er Adjoint – Jean-Paul NARCY, 2^{ème} Adjoint - Alain PICARD, 3^{ème} Adjoint – Francis ARNOUX – Alain BOURGEX - Jacques CONDAMINE - Evelyne JACQUELIN - Marie-Thérèse MINARD - Henri VIGIER.

Absente excusée : Madame Béatrice LAMOUREUX.

Secrétaire de séance : Madame Marie-Thérèse MINARD.

Le compte rendu de la précédente réunion est approuvé.

Budget primitif 2013

Après avoir été étudié en commission des finances, en présence du Receveur Municipal, le budget est présenté et commenté.

Il s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 319 286 € pour la section de fonctionnement et à la somme de 97 873 € pour la section d'investissement.

Le budget est approuvé à l'unanimité.

Les conseillers municipaux décident de n'apporter aucune augmentation aux taux d'imposition notifiés par l'Etat :

- taxe d'habitation : 14.19 %
- taxe foncière sur le bâti : 5.70 %
- taxe foncière sur le non bâti : 22.91 %
- CFE (cotisation foncière des entreprises), en remplacement de la taxe professionnelle : 18.69 %

Principales dépenses d'investissement :

- travaux église
- travaux de réhabilitation de la maison « Robillot » à Vesvres
- horloge extérieure de la mairie
- acquisition d'un radar pédagogique
- étude pour les travaux de rénovation de la salle polyvalente





COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL
de la
COMMUNE de GARCHY - 58150

Questions diverses

≡ **Travaux église :**

Monsieur le Maire fait part d'un courrier de Madame la Conservatrice régionale des monuments historiques notifiant une décision de refus d'autorisation des travaux de l'église tels qu'ils ont été présentés dans l'étude de l'architecte, maître d'œuvre. Une réunion sera organisée dans les meilleurs délais en concertation avec les représentants des services patrimoniaux de la direction régionale des affaires culturelles, de l'inspection du patrimoine et Monsieur Peyre, Architecte, maître d'œuvre.

≡ **Maison Vesvres :**

Les services du CAUE (conseil d'Architecture et d'Environnement de la Nièvre) ont été sollicités. Monsieur Fontaine, architecte du CAUE, est venu sur place ; il rendra son étude vers le 20 avril.

≡ **Redevances d'occupation du domaine public par EDF et France Telecom :**

Le montant des redevances dues par EDF et France Telecom pour l'occupation du domaine public, est actualisé ainsi pour l'année 2013 :

EDF : 193 €

France Telecom : 120 €

≡ **ATESAT (aide technique de l'Etat pour des raisons de solidarité et d'aménagement du territoire)**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que depuis 2004, la commune bénéficie de l'Assistance Technique fournie par l'Etat et informe qu'il convient de procéder au renouvellement de la convention. Le conseil municipal donne son accord sur les mêmes bases.

≡ Suite à l'acquisition de tables de pique-nique, il est décidé d'en poser une à Maizières, vers la mare rue de Saint Laurent, et deux au bourg de Garchy, à proximité du plan d'eau.

≡ Il sera procédé à l'élagage de branches d'arbres dépassant sur le domaine public. Rendez-vous est pris pour le lundi 8 avril.

≡ Il est décidé que les festivités du 14 juillet se dérouleront sur la journée, comme l'année précédente.

La séance est levée à vingt heures quarante cinq minutes.

